Image not found or type unknown

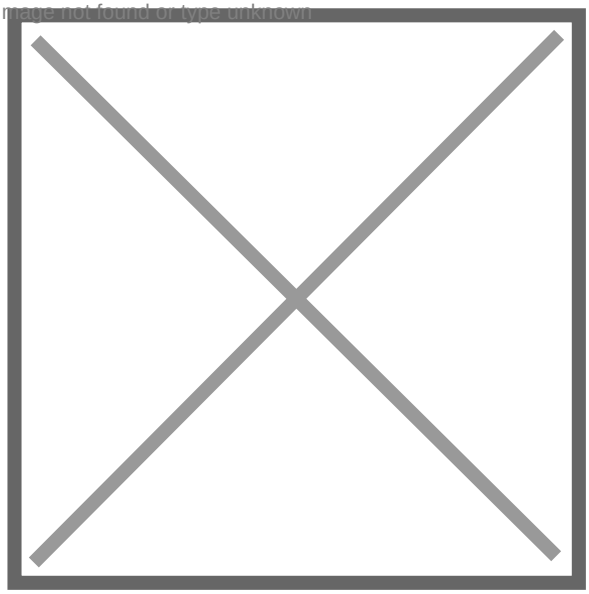

Enfant dans le dos pendant mariage

Par **roudi**, le **27/09/2010** à **11:13**

Bonjour,

Je suis marié depuis 6 mois. Il y a deux jours ma femme m'annonce qu'elle est enceinte depuis 2 mois. Elle a volontairement arrété la pilule sans me prevenir. Elle savait que je voulais encore attendre car je sentais que ma situation professionelle etait instable.
En effet 4 jours apres on m'annonce que mon contrat ne seras pas renouvelé.
Je me sens trahi et abusé et je songe a quitter ma femme car la confiance est la base d'une relation.
Est-ce une faute de sa part ? (divorce pour faute)

Quelles sont mes options ?

merci d'avance pour votre aide

Par **mimi493**, le **27/09/2010** à **13:53**

Pouvez-vous prouver qu'elle a arrêté la pilule sans vous en parler ?

La pilule n'étant pas sure à 100%, quand on ne veut pas d'enfant, on prend ses précautions. Vous êtes autant responsable qu'elle concernant la conception de l'enfant.

Par **roudi**, le **27/09/2010** à **13:59**

Oui je peux le prouver mais c'est parole contre parole.

Par **mimi493**, le **27/09/2010** à **14:06**

Donc vous ne pouvez pas le prouver. Une preuve c'est justement ne pas être parole contre parole.
Avoir un enfant durant le mariage, alors que justement, la majorité des gens se marient pour ça, c'est difficilement une faute.

Par **mimi493**, le **27/09/2010** à **15:17**

Je ne parle pas du but du mariage mais des usages actuels. La majorité des couples vivent en concubinage avant de se marier et beaucoup se marient quand ils veulent un enfant ou acheter un bien immobilier. Un homme n'ignore jamais que la femme qui partage sa vie, veut un enfant. Dans ce cas, il prend ses précautions s'il n'en veut pas puisque la pilule n'est pas sure à 100%. Vous cherchez juste un moyen de fuir vos responsabilités, surtout financières, si j'ai bien compris l'argument. Grandissez, c'est le moment, vous allez être père, vous ne pouvez plus vous conduire comme l'enfant de votre femme, la place va être prise.

L'abus de confiance concerne les biens. Pauvre gosse, pas encore né et son père veut attaquer sa mère pour avoir osé le concevoir.

Par **Melanie555**, le **30/09/2010** à **08:43**

Ahurissant ! Vous ne deviez pas être bien loin quand l'enfant a été conçu !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés